

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: «Villa Tamaris», 1358 Bd JB Abel, 83000, Toulon

Siret: 477 793 459 00025 - Président: Claude Tequi

Tél : 07 87 75 93 09 - E-mail: [claude.tequi.brest@orange.fr](mailto:claude.tequi.brest@orange.fr)

Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



## Compte-rendu de Réunion

### Conseil d'Administration Mardi 19 octobre 2021

Présents : Jacques Boutet, Lore Lise Brégat, Marie Danièle Corne, Fleur Coutard, Aline Cros, Jeanine De Ganay, Patrick Doucet, Marcel Faivre-Chevrier, Arnaud Louis, Annie Pinard, François Régis Porquet, Claude Téqui.

Excusés : Didier Gestat de Garambé, Guy Le Roux, Julien Mari.

Absent : Yannick Hernandez.

Parmi les nouveaux candidats au poste d'administrateur :

Présents : Serge Monnier, Jean Pierart, Jean Marie Quentel.

Absent : Emmanuel Andorra.

## 1) Fonctionnement du CIL :

- Présentation des nouveaux candidats au poste d'administrateur :
  - ✓ Jean Pierart - 454 Bd J.B Abel – Architecte à la retraite
  - ✓ Jean Marie Quentel – 570 chemin de la Calade – Commerçant à la retraite
- Repas de quartier du 24/09 : Bilan et REX

52 participants, la participation sur la trésorerie du CIL a été de 310€.

Retour d'Expérience : préférence générale pour le repas organisé dans un restaurant plutôt qu'avec un traiteur. Souhait d'un apéritif servi debout pour faciliter les échanges entre tous les participants. Souhait pour organiser notre prochain Repas de Quartier début septembre 2022.
- Vide grenier du 10/10 : Bilan et REX

Bilan mitigé, 46 exposants, peu de visiteurs. Néanmoins grande satisfaction de certains exposants qui ont réalisé de belles ventes.

Retour d'Expérience : date reportée et trop tardive, prévoir organisation du

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

prochain Vide Grenier début Juin 2022. Améliorer notre communication de l'évènement, anticiper avec Var matin et demander date de parution, demander à paraître sur les panneaux de la ville, prévoir 5 affiches par administrateurs...

A noter que le repas de quartier et le vide grenier ont permis d'enregistrer quelques cotisations supplémentaires, nous permettant d'atteindre à ce jour 296 adhérents.

- Présentation et vote du Règlement intérieur du CA

Tour de table sur le projet de règlement intérieur envoyé à tous les administrateurs avec la convocation à notre réunion. Réponses aux questions. Mise aux votes.

L'unanimité des présents approuve le règlement intérieur présenté.

Le règlement intérieur approuvé sera donc ajouté sur notre site web.

## 2) L'hôtel 5\* des Pins Penchés :

Mr Stéphane Lelièvre, accompagné de ses enfants, nous a présenté son projet concernant l'hôtel 5\* prévu sur la propriété du restaurant des Pins Penchés :

- ✓ Vu l'historique de la propriété des Pins Penchés, ex château de la Clapière, avec force images à l'appui, dont celle où l'on voit l'état dans lequel S. Lelièvre a acheté cette propriété il y a une vingtaine d'années.
  - ✓ Vu les différentes communications parues depuis une dizaine d'années qui expliquaient déjà son projet.
  - ✓ Vu les plans très détaillés de l'hôtel 5\*, les vues des différentes façades, la hauteur des bâtiments, les dessins de l'implantation végétale.
  - ✓ Vu l'image de l'impact visuel à partir de l'Av. de la résistance. S. Lelièvre nous a confirmé par ailleurs le non impact visuel de l'extension à partir de la mer.
  - ✓ Vu les choix réalisés pour diminuer l'impact sonore, notamment avec la salle des mariages.
  - ✓ S. Lelièvre nous a précisé que l'hôtel comprendrait une cinquantaine de chambre, qu'il prévoirait de mettre 2 voitures à disposition de ses clients qui en auraient besoin pour descendre à la plage et qu'il n'y aurait pas d'héliport.
  - ✓ Commentaires sur le business plan de l'hôtel, sur l'impact en terme d'emploi direct, sur l'impact en terme d'activité économique induite et sur l'image de Toulon.
- Les échanges ont ensuite porté sur le restaurant La Calanque, anse Magaud. Là

## Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

aussi de nombreuses photos historiques ont été présentées et des réponses précises ont été apportées aux différentes questions :

- ✓ S. Lelièvre nous a informé avoir acheté les parts de la société qui exploitait précédemment le restaurant Bernard, et bénéficierait donc de la même AOT qui serait reconduite depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle.
  - ✓ La remise en état du ponton aurait été imposée par l'administration
  - ✓ Le raccordement au tout à l'égout aurait été réalisé par S. Lelièvre alors qu'il n'existait pas sous la précédente exploitation.
  - ✓ Contrairement à ce qui peut être dit, S. Lelièvre nous a affirmé qu'il n'y aurait pas d'enrochement, pas de quai pour les bateaux, pas de plage privée...rien de tout cela ne serait prévu et serait de toute façon absolument impossible à mettre en place car la anse Magaud se situe à l'intérieur de l'espace protégé du Parc national de Port Cros.
- S. Lelièvre a répondu au fur et à mesure à toutes les questions des présents concernant l'hôtel 5\* comme le restaurant La Calanque.
  - Après avoir remercié S. Lelièvre, le CA a décidé d'inviter lors de notre prochaine réunion prévue le 14 décembre, l'association qui a déposé un recours contre le permis de construire de l'hôtel pour entendre son argumentation.

L'heure étant trop avancée, il a été décidé de clore la séance et de reporter les autres points prévus à l'ordre du jour à notre prochaine réunion du 14 décembre.

### 3) Prochaines réunions :

Mardi 14 décembre 2021 et mardi 11 janvier 2022 à 17h30 au YCT

**Le Président**

**Claude Téqui**

**Le Secrétaire**

**Patrick Doucet**